



**Procès-verbal de la septième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm tenue le mardi 27 mai 2014, à 19 h, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202**

**PRÉSENCES :**

Mmes	Meriem Benchabane	Trésorière (2015)
	Nicole Moreau	Administratrice (2016)
	Karine Smith	Administratrice (2016)
MM.	Louis Bernier-Héroux	Vice-président (coopté, 2015)
	Olivier Doré Bouchard	Administrateur (2016)
	Denys Hamel	Secrétaire (coopté, 2015)
	Antoine Pellerin	Administrateur (2015)

Il y a quorum.

**Membres sans droit de vote :**

Mme	Anne Guérette	Conseillère municipale
	Yvon Bussièrès	Conseiller municipal

**ABSENCES :**

MM.	Michel-Claude Demers	Président (2016)
	Roger Poulin	Administrateur (2015)

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

MM.	Jean Beaudoin Lemieux	Secrétaire de rédaction
	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
	Jacques Perron	Service des communications

Outre les noms énumérés ci-dessus, 23 personnes assistaient à cette assemblée

## ORDRE DU JOUR

<b>14-07-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	<b>19 h</b>
<b>14-07-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	
<b>14-07-03</b>	<b>Travaux dans le secteur de la Grande Allée : gestion du chantier et circulation</b> • Présentation par M. Jacques Perron, Service des communications	<b>19 h 05</b>
<b>14-07-04</b>	<b>Conférence de M. Michel Bonnette</b> « L'intégration d'architectures contemporaines en milieu ancien : une question d'attitude » • Présentation • Questions et commentaires	<b>19 h 30</b>
<b>14-07-05</b>	<b>Procès-verbaux du conseil d'administration du 23 avril 2014</b> • Adoption et affaires découlant des procès-verbaux • Dépôt du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2014	<b>20 h 30</b>
<b>14-07-06</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b> • Calendrier des assemblées pour la période de septembre 2014 à juin 2015	<b>20 h 40</b>
<b>14-07-07</b>	<b>Période réservée aux conseillers municipaux</b>	<b>20 h 45</b>
<b>14-07-08</b>	<b>Période de questions et de commentaires du public</b>	<b>21 h</b>
<b>14-07-09</b>	<b>Trésorerie</b> • Secrétariat de rédaction, procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2014 (résolution) • Facture du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, conférence du 13 mai 2014 (résolution) • État des revenus et dépenses • Remboursement des frais d'administration bancaires, envoi d'une lettre (résolution) • Carte pour les dépôts bancaires (résolution)	
<b>14-07-10</b>	<b>Correspondance</b> <u>Lettres transmises :</u> <u>Communications écrites reçues :</u> Rapport annuel du bureau de l'ombudsman, courriel du 2014-04-15	
<b>14-07-11</b>	<b>Divers</b>	
<b>14-07-12</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	<b>21 h 30</b>

#### 14-07-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Bernier-Héroux, vice-président, ouvre la septième assemblée du conseil de quartier de l'année 2014.

#### 14-07-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR PROPOSITION DE M. DENYS HAMEL DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANTOINE PELLERIN**, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration du 27 mai 2014.

#### 14-07-03 TRAVAUX DANS LE SECTEUR DE LA GRANDE ALLÉE : GESTION DU CHANTIER ET CIRCULATION

- Présentation de M. Jacques Perron, Service des communications, Ville de Québec
- Questions et commentaires

**Présence policière, radar dans l'avenue des Érables.** S'appuyant sur l'expérience récente du chantier du Musée, un résident appréhende qu'il soit difficile pour les piétons de traverser l'avenue des Érables, notamment aux intersections où il n'y a pas d'arrêt. Les automobilistes sont frustrés par les détours et ne font preuve d'aucune courtoisie envers les piétons. Il demande une plus grande présence policière sur l'avenue et d'utiliser les radars pour contrôler la vitesse et les sonomètres pour contrôler le bruit des véhicules. Deux autres intervenants de l'avenue des Érables partagent la même appréhension et soulignent qu'il est difficile de se garer sur la rue. Dans leur course pour arriver à un feu de circulation, certains automobilistes n'aiment pas se faire ralentir par des véhicules qui stationnent. Pour cette raison, ils demandent l'installation d'arrêt, temporaire ou permanent, à toutes les intersections de l'avenue des Érables et le marquage au sol des traverses piétonnes. **R.** : Le représentant de la Ville prend note de ces commentaires et suggestions. Par ailleurs, il précise qu'il y aura la présence de policiers pour assurer la circulation à l'intersection des Érables et Grande Allée et à l'intersection des Érables et René-Lévesque.

Une résidante suggère de créer une **boucle de circulation en utilisant des écolobus** empruntant l'avenue des Érables. **R.** : Les circuits du RTC sur Grande Allée ont un fort volume de passager, il ne pourrait être absorbé au moyen des écolobus.

A-t-on évalué les **impacts sur la circulation dans les zones résidentielles du quartier Saint-Jean-Baptiste**, particulièrement dans le secteur de la Colline Parlementaire? **R.** : Il y aura une présentation à la prochaine assemblée du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste afin d'expliquer les tenants et aboutissants des travaux sur la Grande Allée et leurs impacts sur le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Quelles solutions sont prévues pour les **véhicules d'urgence** (police, incendie, ambulance)? **R.** : Pour les services d'urgence des solutions ont été discutées et prévues avec les services concernés et les représentants des ambulances.

En ce qui a trait au **stationnement hors rue**, quelles sont les alternatives prévues si l'accès à des stationnements devient impossible? **R.** : D'une manière générale, pour le stationnement hors rue il y aura toujours un accès, car les travaux se feront en

séquence. Toutefois, nous avons évalué des difficultés pour un ou deux stationnements. Dans ces cas, des mesures seront prises notamment celle de trouver des espaces de stationnement ailleurs.

**Transport scolaire sur l'avenue des Érables**, est-ce qu'on a communiqué avec le transporteur pour l'informer de la situation? **R.** : Des contacts seront établis avec la commission scolaire et les transporteurs.

En ce qui a trait aux **cases de stationnement qui seront retirées sur des Érables (zone où les vignettes sont autorisées)**, entre Fraser et René-Lévesque, les résidents du secteur demandent de les déménager du côté ouest de l'avenue des Érables. Par contre, il demande de ne pas les déménager dans la zone commerciale. **R.** : Le représentant de la Ville prend note de cette demande.

Un représentant de la **Maison Henry-Stuart** aimerait savoir pour combien de temps ces travaux pourraient affecter le secteur où la maison est située. **R.** : Pour ce secteur, compte tenu de la complexité du chantier, les travaux s'échelonnent sur une durée de deux ans.

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir **comment le conseil de quartier et les résidents de l'avenue des Érables seront informés des décisions de la Ville** concernant les différentes demandes et suggestions des citoyens. **R.** : Le représentant de la Ville communiquera les informations à M. André Martel qui fera le relais avec le conseil de quartier. Par ailleurs, l'information sera communiquée directement aux résidents.

En conclusion Mme Anne Guérette, conseillère municipale, résume les demandes des résidents de l'avenue des Érables : installation d'un arrêt sur des Érables à la hauteur de la rue Fraser, déplacement de la zone de vignette (entre Fraser et René-Lévesque) du côté ouest de l'avenue, mais pas dans la zone commerciale, mise en place de plusieurs mesures pour ralentir la circulation et faciliter les déplacements des piétons qui traversent la rue sur l'avenue des Érables. D'autre part, elle déplore le fait que les élus n'aient pas été consultés sur le projet de réfection de la Grande Allée, sur le mobilier urbain et sur les choix de ne pas y faire de piste cyclable.

#### **14-07-04 CONFÉRENCE DE M. MICHEL BONNETTE**

« L'intégration d'architecture contemporaine en milieu urbain : une question d'attitude »

- Présentation
- Questions et commentaires

À la suite de la présentation de M. Bonnette, une période de discussion, ponctuée de questions ou de commentaires, a lieu. Les participants expriment leur grande satisfaction quant à la présentation de M. Bonnette.

#### **14-07-05 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2014**

- Adoption et affaires découlant des procès-verbaux

Procès-verbal du 23 avril 2014

**SUR PROPOSITION DE MME MERIEM BENCHABANE DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENYS HAMEL**, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 avril 2014, CA1.

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du 23 avril 2014

**SUR PROPOSITION DE MME KARINE SMITH DÛMENT APPUYÉE PAR M. OLIVIER DORÉ-BOUCHARD**, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 23 avril 2014, CA2.

Aucun suivi pour ces deux procès-verbaux.

- Dépôt du procès-verbal de l'assemblée annuelle.

Le procès-verbal est déposé.

#### **14-07-06 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Calendrier des assemblées

*Document déposé :                      Calendrier des assemblées pour la période d'août 2014 à juin 2015*

##### **Résolution CA-14-38**

**Concernant le calendrier des assemblées pour la période d'août 2014 à juin 2015**

**SUR PROPOSITION DE M. DENYS HAMEL DÛMENT APPUYÉE PAR MME NICOLE MOREAU**, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm adopte le calendrier des assemblées pour la période d'août 2014 à juin 2015

Adoptée à l'unanimité

#### **14-07-07 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, district électoral Montcalm-Saint-Sacrement donne les informations suivantes :

**Remerciements aux administrateurs** qui quittent le conseil pour l'excellent travail accompli durant leur mandat et félicitations aux nouveaux élus.

**Décisions de la Ville**, il rappelle qu'il continuera à faire parvenir au conseil de quartier les résolutions le concernant et qui sont prise au conseil d'arrondissement ou au conseil municipal.

**Congrès de l'Union des municipalités**, un projet de charte des municipalités sous la forme d'un projet de loi a été adopté au congrès. Cette charte qui contient 20 articles et annexe devrait favoriser une plus grande autonomie aux municipalités en tant que gouvernements de proximité. De plus, la charte contient un article sur la participation citoyenne en amont.

Mme Anne Guérette, conseillère municipale, du district électoral du Cap-Aux-Diamants donne les informations suivantes :

**Place publique sur une partie de l'ancien terrain Esso**, à l'intersection de Cartier et René-Lévesque, une invitation sera lancée cet été ou à l'automne pour une réflexion sur son aménagement. Outre le conseil de quartier, les commerçants et différents

organismes seront invités à participer à cette rencontre.

**Terrasses sur l'avenue Cartier**, Mme Guérette n'a pas vu d'éléments concernant le design des terrasses. C'est un dossier pour lequel il y a plusieurs étapes à franchir. Toutefois, les commerçants ont indiqué vouloir poursuivre pour une installation dès l'été 2014, même si les permis sont donnés qu'au mois de juillet. Pour eux, ce délai en 2014 n'est pas trop important, car par la suite les terrasses seront autorisées pour les années futures.

**Matière résiduelle dans la ruelle Crémazie**, elle n'a pas de suivi spécifique à ce dossier. Toutefois, la Ville a maintenant des exigences différentes concernant la gestion des matières résiduelles dans les nouvelles constructions. Par exemple, les bacs doivent être sortis le jour du ramassage, ce qui n'était pas le cas au moment de la reconstruction du Métro, il y a quelques années.

**Consultation publique à venir concernant l'ancienne école des Saints-Martyrs-Canadiens**, ce dossier fera l'objet d'une nouvelle consultation à l'automne.

## 14-07-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Participation citoyenne

Mme Lise Santerre présente le dossier.

Le conseil de quartier de Montcalm partage de nombreuses préoccupations et travaille de plus en plus sur des dossiers communs avec les autres conseils de l'arrondissement La Cité-Limoilou. Tous gagnent à partager l'information et à travailler de concert sur certaines questions afin d'améliorer leur efficacité et la portée de leurs actions. Cette volonté a été maintes fois rappelée ces dernières années dans les conseils comme à la Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement La Cité-Limoilou.

La disponibilité d'outils de communication à distance faciliterait grandement la tâche. C'est pourquoi le conseil souhaite explorer les avenues possibles de développement d'une plate-forme d'échange et de travail collaboratif de concert avec des partenaires des autres conseils de quartier, tant du côté de la Ville que du côté de l'Université Laval et d'autres organisations qui expérimentent le potentiel du numérique dans une perspective de participation citoyenne accrue.

### **Résolution CA-14-39** ***Concernant la participation citoyenne***

Considérant le souhait du conseil de quartier de Montcalm d'améliorer la collaboration avec les autres conseils de quartier de l'arrondissement La Cité-Limoilou;

Considérant l'intérêt que suscite actuellement dans les milieux de la recherche et de l'innovation la question de la ville intelligente qui permet de « valoriser la consultation citoyenne afin de stimuler l'innovation et la création collaborative ».

**SUR PROPOSITION DE M. ANTOINE PELLERIN D'UMENT APPUYÉE PAR MME NICOLE MOREAU**, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm mandate Mme Lise Santerre pour amorcer une démarche conjointement avec les membres des autres conseils de quartier de l'arrondissement La Cité-Limoilou intéressés afin de trouver une façon de mettre le numérique à contribution pour faciliter

les échanges entre eux et avec les citoyens.

Adoptée à l'unanimité

- Commerces de proximité

Mme Lise Santerre présente le dossier.

Les conseils de quartier de la Haute-Ville ont eu à se pencher récemment, lors de leurs rencontres publiques, sur les problèmes soulevés par des commerçants et des citoyens sur l'avenir du commerce de proximité en ville.

Les conseils de quartier sont très touchés par les défis importants auxquels les commerçants font face dans le présent contexte économique, car le commerce de proximité est l'épine dorsale de la vie de quartier et un élément déterminant de la qualité de vie dans les quartiers centraux.

**Projet :** Réunir les forces vives des trois quartiers de la Haute-Ville, soit le Vieux-Québec, Montcalm et Saint-Jean-Baptiste, en vue de chercher ensemble des pistes d'action. Le projet vise à obtenir l'appui et la collaboration de tous, incluant les citoyens et les autorités de la Ville et de l'Arrondissement pour soutenir le commerce de proximité en ville.

**Objectif :** Chercher ensemble les moyens d'engager la population et les autorités municipales à répondre rapidement à l'urgence de maintenir et d'accroître la viabilité des commerces de proximité.

**Première étape du projet :** Inviter les représentants des associations de commerçants, des comités de citoyens, des conseils de quartier et notre conseillère municipale à une rencontre pour tenter de circonscrire la problématique du commerce de proximité : la concurrence entre les quartiers, le niveau de taxation, l'achalandage, etc., de voir ensemble quelles avenues de solution se dessinent et de déterminer des actions à mener.  
D'autres interlocuteurs intéressés par ces questions pourraient aussi être invités. On peut penser à un expert capable de présenter l'état du marché et de la concurrence pour les commerces de proximité dans les quartiers centraux de Québec à l'heure actuelle.

### **Résolution CA-14-40**

#### ***Concernant les commerces de proximité***

Considérant que la présence des commerces de proximité dans le quartier contribue grandement à la qualité de vie des résidents;

Considérant les problèmes dont les commerçants nous ont fait part lors de la consultation ciblée tenue auprès d'eux en avril dernier, problèmes qui sont identifiés également dans les autres quartiers centraux, et la volonté du conseil de quartier de trouver ensemble des solutions;

**SUR PROPOSITION DE MME NICOLE MOREAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME MERIEM BENCHABANE**, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm mandate Mme Lise Santerre pour poursuivre la démarche conjointement avec les membres des autres conseils de quartier de l'arrondissement La Cité-Limoilou intéressés afin d'organiser une rencontre de travail réunissant les interlocuteurs identifiés.

Adoptée à l'unanimité

#### **14-07-09 TRÉSORERIE**

- Secrétariat de rédaction, procès-verbal de l'assemblée du 23 avril 2014 (résolution)

##### **Résolution CA-14-41**

##### ***Concernant le paiement du secrétaire de rédaction***

Considérant la résolution CA-14-11 concernant la tarification du secrétariat de rédaction

**SUR PROPOSITION DE MME MERIEM BENCHABANE DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS BERNIER-HÉROUX, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm autorise le paiement d'un montant de 100 \$ à M. Jean Beaudoin Lemieux pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 27 mars 2014 débuté à 19 h et terminé à 21 h 50

Adoptée à l'unanimité

- Facture du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, conférence du 13 mai 2014

##### **Résolution CA-14-42**

##### ***Concernant le paiement d'une facture reçue du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste***

##### **Considérant les éléments suivants :**

Lors de la réunion du 4 février dernier nous avons adopté la résolution CA-14-15 concernant le soutien que nous désirions apporter à une série de conférences publiques organisées par le conseil de quartier mentionné plus haut;

Le programme de conférences a été réalisé tel que planifié;

L'Arrondissement nous a versé le montant demandé de 250 \$;

La dernière conférence s'est déroulée le 13 mai dernier;

Nous avons contribué à sa préparation et quelques administrateurs y ont assisté;

Une facture équivalente à notre participation nous est parvenue en date du 14 mai;

**SUR PROPOSITION DE MME NICOLE MOREAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS BERNIER-HÉROUX, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm autorise le paiement d'un montant de 250 \$ au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour sa participation financière à l'organisation d'une conférence du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

Adoptée à l'unanimité

- État des revenus et dépenses

Reporté à l'assemblée de juin

- Remboursement des frais d'administration bancaires, envoi d'une lettre

Reporté à l'assemblée de juin

- Carte pour les dépôts bancaires (résolution)

Reporté à l'assemblée de juin

#### **14-07-10 CORRESPONDANCE**

Lettres transmises :

Communications écrites reçues :

Rapport annuel du bureau de l'ombudsman, courriel du 2014-04-15

#### **14-07-11 DIVERS**

Revue Urbanité

Invitation, colloque Rues Principales, ce point sera inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée de juin.

#### **14-07-12 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE IL EST RÉSOLU** de lever l'assemblée à 21 h 50.

---

Louis Bernier-Héroux  
Vice-Président

---

Denys Hamel  
Secrétaire